

Des classes où l'absentéisme est trop fort se verraient proposer des « primes » et autres « cagnottes » ...

Les sites du Ministère, de l'académie de Créteil (où l'opération est conduite) et du haut commissariat à la Jeunesse (qui l'aurait inspiré) sont curieusement muets sur ce projet à ce jour.

Il est en fait copié sur celui testé en Grande Bretagne avec des résultats d'ailleurs très mitigés : il s'agit du EMA (Education Maintenance Allowance) qui a pour but d'encourager les élèves de 16 à 18 ans à ne pas quitter le système scolaire en les payant de 10 £ à 30 £ par semaine pour se rendre en cours (et même avec des bonus atteignant jusqu'à 200 £ par an si l'élève atteint les objectifs scolaires fixés par ses professeurs). Des cadeaux divers, comme des téléphones portables, sont offerts à ceux qui sont les plus assidus au cours de l'année.

L'académie de Créteil se lance, elle, dans l'incitation financière collective. Dans trois lycées professionnels, une « cagnotte » de 2 000 € va être allouée à deux classes : les élèves devront s'y fixer un objectif d'assiduité. S'il est rempli, la classe pourra s'offrir en fin d'année un voyage ou le Code de la route pour un montant de 10 000 € maximum.

Pour en savoir plus, tapez « cagnotte absentéisme » sur un moteur de recherche.